

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 21 (1876)  
**Heft:** (16): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** Éléments pour calculer la longueur des colonnes en marche  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-334218>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 16 (1876).

## Eléments pour calculer la longueur des colonnes en marche <sup>1</sup>.

### I. Hommes et troupes à pied.

	Espaces occupés.	
	mèt.	c.
Un fantassin dans le rang . . . . .	0	70
Un fantassin dans la file . . . . .	0	50
Distance entre les rangs de quatre. . . . .	4	40
100 hommes marchant par quatre. . . . .	35	00
Généralement, N étant le nombre des hommes dans le rang, la <i>longueur théorique</i> L de la colonne par quatre est donnée en mètres par la formule :		
$L = \frac{7N}{20}$ environ $\frac{1}{3}$ de N.		
Une compagnie de 200 hommes dans le rang, marchant par quatre . . . . .	70	00
Tête d'un bataillon (état-major et tambours),	42	00
Tête d'un régiment (état-major, sapeurs, musique) . . . . .	30	00
Distance entre deux compagnies. . . . .	2	00
— — bataillons . . . . .	20	00
— — régiments . . . . .	40	00
— — brigades. . . . .	60	00
Distance entre l'infanterie et les autres armes, et réciproquement. . . . .	30	00

### II. Chevaux, cavaliers, troupes à cheval.

Un cheval de selle ou de bât dans la file. . . . .	2	50		
Distances entre les rangs. . . . .	0	50		
	Espaces occupés.			
	par deux.		par quatre.	
	mèt.	c.	mèt.	c.
20 chevaux ou cavaliers. . . . .	30	00	18	00
100 chevaux ou cavaliers. . . . .	150	00	78	00
Généralement, N étant le nombre de chevaux ou cavaliers dans le rang, la <i>longueur théorique</i> L de la colonne qu'ils forment par deux ou par quatre est donnée par les formules :				

$$L = 3 \frac{N}{2} \text{ ou } L = 3 \frac{N}{4}$$

Un escadron de 48 files, plus les 2 guides. . . . .	150	00	78	00
Tête d'un escadron . . . . .	12	00	6	00
Tête d'un régiment de cavalerie . . . . .	42	00	12	00

<sup>1</sup> Extrait du *Bulletin de la réunion des officiers* (France), n° 3.

Distance entre deux escadrons . . . . .	42 00
— — régiments de cavalerie . . . . .	40 00
— — brigades . . . . .	60 00
Distance entre la cavalerie et les autres armes, et réciproquement. . . . .	30 00

*III. Artillerie et trains.*

Un cheval dans ses traits. . . . .	3 00
------------------------------------	------

*1<sup>o</sup> Batteries.*

Voiture à 6 chevaux . . . . .	43 50
Voiture à quatre chevaux. . . . .	40 50
Peloton de servants à cheval. . . . .	6 00
Distance entre les voitures de l'artillerie. . . . .	4 00
Tête d'une batterie. . . . .	42 00

	par une. mèt. c.	par deux. mèt. c.
Une batterie montée de combat (12 voitures et tête de la batterie). . . . .	185 80	98 00
Une batterie à cheval de combat (12 voitures, 6 pelotons de servants et tête de la batterie) . . . . .	228 00	120 00
Distance entre les batteries montées . . . . .	42 00	
Distance entre les batteries et les autres armes, et réciproquement. . . . .	30 00	

*2<sup>o</sup> Voitures des trains.*

Haquet à bateau, 6 chevaux. . . . .	47 50
Haquet à demi-bateau, 4 chevaux . . . . .	42 50
Voitures à 4 roues à 4 chevaux. . . . .	40 50
— — 2 chevaux. . . . .	7 50
— à 2 roues à 2 chevaux. . . . .	8 00
— — 1 cheval . . . . .	5 00
Distance entre les voitures des convois . . . . .	2 00
Distance entre les divisions de 100 voitures. . . . .	40 00
Distance entre les sections de 25 à 30 voitures. . . . .	20 00

*IV. Etats-majors.*

Etat-major {	de brigade . . . . .	20 00
	de division . . . . .	40 00
	de corps d'armée . . . . .	60 00

*Calcul pratique de la longueur des colonnes.*

Au moyen de ces données on peut calculer la longueur théorique des colonnes ; mais cette longueur doit être augmentée de son allongement de marche pour représenter l'étendue réelle occupée par les colonnes en marche, par suite de la perte des distances ; il faudrait donc un nouveau calcul pour avoir leur longueur totale réelle.

En campagne, on doit éviter les calculs compliqués : d'ailleurs il ne s'agit pas d'avoir des exactitudes mathématiques, impossibles et

même inutiles à obtenir, mais des résultats qui se rapprochent assez de la réalité pour qu'on puisse baser sur eux les combinaisons projetées.

Pour l'*infanterie*, avec un coefficient d'allongement de  $\frac{1}{3}$ , ce qui s'approchera le plus ordinairement de la vérité, on aura la longueur des colonnes en mètres en prenant la moitié du nombre indiquant

les hommes dans le rang :  $\frac{N}{2}$

Ce nombre comprendra les têtes de régiment (30 m.) et de bataillon (12 m.), ainsi que les distances (de 2 mètres) qui séparent les compagnies, mais il devra être augmenté des distances de bataillons et aussi des longueurs des animaux ou des voitures marchant à la suite des corps.

En calculant les longueurs d'un bataillon et d'un régiment d'après les deux méthodes, on a :

Par la première :

*Bataillon* de 800 hommes dans le rang :  $L + A = \frac{7}{20} 800$   
 $+ \frac{1}{3} 280 = 374 = 12 \text{ m. (tête du bataill.)} = 6 \text{ m. (distances de comp.)} = 392 \text{ mètres.}$

*Régiment* de 2400 hommes dans le rang :  $L + A = 1176 + 40$   
 (deux distances de bataill.)  $+ 30 \text{ m. (tête du régiment)} = 1246 \text{ mètr.}$

Et par la seconde :

*Bataillon* :  $L + A + \text{tête} = \frac{1}{2} 800 = 400 \text{ mètres.}$

*Régiment* :  $L + A + \text{tête} = \frac{1}{2} 2400 = 1200 + 40$  (deux distances de bataill.)  $= 1240 \text{ mètres.}$

Les évaluations données par les deux méthodes ne présentent que des différences insignifiantes.

Pour la *cavalerie*, en admettant que son allongement ne dépasse pas  $\frac{1}{4}$ , la longueur d'une colonne d'un escadron, avec l'espace occupé par sa tête, pourra être exprimée en mètres par un nombre égal au *double* de l'effectif des hommes dans le rang, quand on marchera par deux et par un nombre égal à cet effectif même, quand on marchera par quatre :  $2 C$  et  $C$ .

Pour les colonnes de plusieurs escadrons, on devra ajouter à ces nombres les distances qui doivent exister entre les escadrons et les régiments.

La longueur d'un escadron de 100 cavaliers dans le rang, calculée par la méthode rigoureuse, est égale à :

$$\frac{3}{2} 100 + \frac{150}{4} + 12 \text{ m. (tête)} = 199 \text{ m. } 50, \text{ ou à : } \frac{3}{4} 100$$

$$+ \frac{75}{4} + 6 \text{ (tête)} = 99 \text{ m. } 75,$$

suivant qu'on marche par deux ou par quatre.

L'autre mode de calculer donne 200 mètres dans le premier cas et 100 mètres dans le second ; les différences sont nulles.

Pour l'*artillerie*, on obtiendra avec une exactitude suffisante les longueurs en mètres des *batteries montées*, y compris la tête de ces batteries et leur allongement de marche de  $\frac{1}{4}$ , en multipliant le nombre des voitures qui les composent par 20 lorsque celles-ci marcheront par une, et par 10 lorsqu'elles marcheront par deux.

On aura les longueurs des *batteries à cheval* dans les mêmes circonstances en multipliant le nombre de leurs voitures par 23 ou par 12.

Les longueurs des équipages marchant à la suite des batteries seront ajoutées à celles des batteries, quand il y aura lieu.

Les espaces occupés par les *trains*, en supposant un allongement de marche de  $\frac{1}{2}$ , ce qui sera le cas le plus ordinaire, seront évalués en mètres d'une manière suffisamment exacte si l'on multiplie :

Par 10 le nombre total des voitures à 2 roues attelées d'un cheval ;

Par 15 le nombre total des voitures à 2 roues et 2 chevaux et de celles à 4 roues attelées de 1 ou de 2 chevaux ;

Par 20 le nombre total des voitures à 4 roues attelées de 4 ou de 6 chevaux lorsque ces voitures marchent sur une seule file.

Lorsqu'elles marcheront par deux, ces coefficients seront réduits de moitié et deviendront  $5 - \frac{15}{2} - 10$ .

A ces longueurs on ajoutera, quand il y aura lieu, les espaces nécessaires pour les hommes à pied ou à cheval, pour les chevaux de bât ou de main, etc., etc., marchant avec les trains.

La valeur de l'allongement A étant variable, il est bon de connaître les coefficients par lesquels on devra multiplier les effectifs des hommes, des chevaux ou des voitures, suivant les allongements qui se produiront.

Le tableau ci-contre donne ces coefficients pour les allongements les plus habituels :

N est le nombre des hommes à pied dans le rang.

C est le nombre des cavaliers ou des animaux marchant dans le rang.

V représente le nombre des voitures de différentes espèces.

d. d. sont les distances qui séparent les bataillons, les escadrons, les régiments ou les diverses fractions des équipages et des convois.

